

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LOTS 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 AU CADASTRE DU QUÉBEC
SITUÉS SUR LA RUE TREMPE (QUARTIER DE CADILLAC)**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2023-906 concernant les lots 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 au cadastre du Québec situés sur la rue Trempe (quartier de Cadillac), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 27 novembre 2023, a adopté le premier projet de résolution N° 2023-906 concernant l'autorisation d'un commerce d'hébergement pour travailleurs pour l'immeuble composé des lots 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 au cadastre du Québec localisés sur la rue Trempe (quartier de Cadillac), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder à l'intérieur de la zone « 4046 » l'autorisation d'exercer l'usage « 5839 - Autre hébergement » ainsi que les usages complémentaires de buanderie et cuisine commune sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 8 janvier 2024, à compter de 19 h 35**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023



Angèle Tousignant, greffière